Angers le 18 février 2020

Avis de tempête sur le dialogue social,

Mais de quoi, ont-ils si peur ?

Solidaires Finances Publiques s'est vu refuser la tenue d'une HMI au Centre de contact, au motif "inédit" que les délais d'information qualifiés de "prévenance" n'ont pas été respectés.
Cette réponse émanant de Monsieur Abalain, assurant, en son absence l'intérim, du Directeur Départemental des Finances Publiques, Michel DERRAC, atteste d'une méconnaissance des rouages de l'action syndicale et des impératifs d'urgence qu'elle commande parfois.

C'est, qui plus est, une première dans ce département; en plus de 15 ans de pratique syndicale et alors même que des HMI ont été déposées et acceptées sans satisfaire à ce fameux délai de prévenance jamais une telle demande n'avait été, sur ce motif, refusée.

Comme s'il n'y suffisait pas, Monsieur Abalain, a estimé devoir rajouter que notre HMI posait "au surplus des problèmes d'organisation dans ce service, à une période de vacances scolaires et d'entretiens annuels d'évaluation."

Nous voilà donc taxés d'être de vilains agitateurs qui n'ont qu'une idée en tête : perturber le bon fonctionnement des services, quand notre seule motivation est d'informer nos collègues dans un contexte d'entretiens professionnels dont ils appréhendent légitimement, s'agissant d'un premier exercice pour eux, le cadre et les codes.

Évidemment, le refus ne se justifie pas par un délai trop court entre notre demande initialement formulée le vendredi 14 février pour le jeudi 20 et son déport pour cause de grève au mardi 18, mais plutôt par l'inquiétude de la Direction à nous voir mettre en exergue des difficultés de fonctionnement d'un service où le malaise s'exprime de plus en plus ouvertement.

À l'échange à bâtons rompus que nous avons eu directement avec Monsieur Abalain, nous avons compris l'inanité d'une position de principe dont la mesure n'a pas été prise au moment de formuler la réponse. En effet, comment justifier un refus fondé sur de prétendus délais de prévenance quand dans le même temps et alors que nous arguions d'une entrave à l'activité syndicale, il nous était proposé, par le même Monsieur Abalain, de tenir notre HMI le mercredi (un jour après notre demande) ou le vendredi de la même semaine.

Preuve est faite une fois de plus, une fois de trop, que le souci prétendu des situations humaines pourtant réitéré en de maintes occasions par Monsieur Derrac n'est que rhétorique !
Preuve est faite une fois de plus, que le souci du dialogue social ne s'entend qu'à l'aune de l'appréciation circonstancielle que porte la Direction sur notre activité syndicale, qu'elle entend manifestement contraindre.

Cette posture ne fait qu'inutilement mettre de l'huile sur le feu, dans un contexte de dialogue social déjà bien dégradé et fait souffler un vent glacial sur une potentielle reprise des discussions institutionnelles avec la direction.

Cette volonté de rupture du dialogue social, n'empêchera pas SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 49 d'informer, de défendre, de soutenir et de conseiller les agents dans cette période d'entretien-évaluation afin que leurs droits et garanties soient préservés. À bon entendeur salut !